



Population dans les territoires

Croissance contrastée et vieillissement généralisé à l'horizon 2030

Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait compter 5 165 000 habitants en 2030 si les tendances démographiques récentes se maintenaient. La région gagnerait ainsi 12 500 habitants en moyenne par an. La croissance démographique serait très variable d'un territoire à l'autre : la population augmenterait trois fois plus vite dans l'espace alpin que dans l'espace azuréen. Avec l'arrivée aux grands âges des générations issues du baby-boom, le vieillissement de la population régionale serait généralisé. Dans tous les territoires, seuls les 65 ans ou plus seraient plus nombreux en 2030 qu'en 2013. La poussée des seniors serait particulièrement marquée dans les territoires alpin et rhodanien. À l'inverse, la population en âge de travailler diminuerait partout, mais deux fois plus vite dans l'espace azuréen que dans l'espace provençal. Progressivement, le solde naturel de la région se détériorerait. Il demeurerait légèrement positif dans les territoires provençal et rhodanien. Après 2030, la population régionale n'augmenterait plus que de 8 100 habitants par an. La croissance démographique serait plus faible et moins disparate entre les territoires.

Nicolas Chauvot, Jacques Pougard, Insee

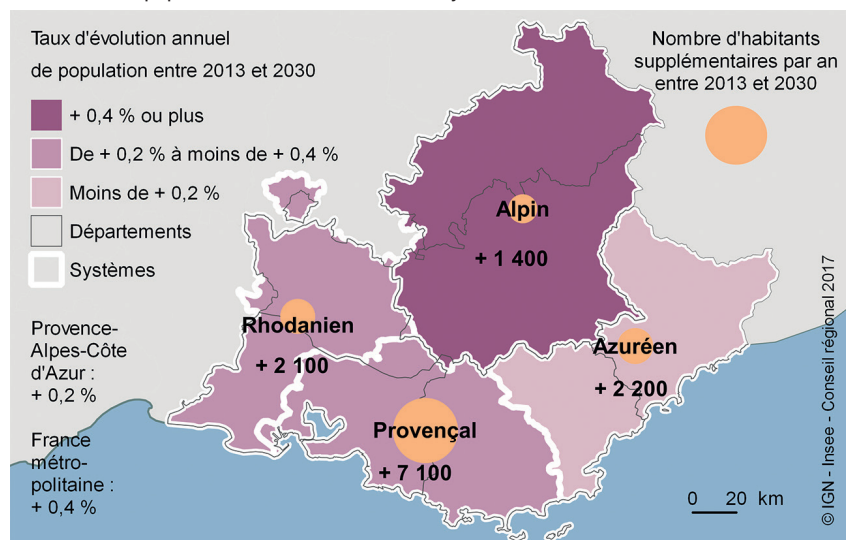
À l'horizon 2030, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compterait environ 5 165 000 habitants selon le scénario central de projection qui prolonge les tendances démographiques récentes (*encadré 1*). Cela représenterait une augmentation moyenne de 12 500 personnes par an. Le ralentissement démographique constaté depuis une dizaine d'années se poursuivrait et la population continuerait d'augmenter moins vite qu'en moyenne de France métropolitaine.

La population du système alpin augmenterait trois fois plus vite que celle de l'azuréen

La population continuerait d'augmenter, sur la période 2013-2030, dans chacun des quatre grands territoires ou « systèmes territoriaux » qui structurent la région (*encadré 2*). Elle n'évoluerait cependant pas au même rythme

1 7 100 habitants supplémentaires par an dans le système provençal d'ici 2030

Évolution de la population de 2013 à 2030 des 4 systèmes territoriaux selon le scénario central



Lecture : si les tendances démographiques se maintenaient (scénario central), la population du système provençal augmenterait de 7 100 habitants par an entre 2013 et 2030, soit +0,3 % par an.

Source : Insee, Omphale 2017

(figure 1). Celle du système alpin, portée par les migrations, serait en plus forte croissance : + 0,5 % soit + 1 400 habitants par an. Ce territoire serait le seul à être plus dynamique que le niveau national (figures 2 et 3). Dans le système azuréen, la hausse serait plus modérée que dans le reste de la région : + 0,2 %, soit 2 200 habitants supplémentaires par an. Le système rhodanien, pourtant deux fois moins peuplé, gagnerait autant de population (+ 2 100 par an). La croissance y serait de + 0,3 % par an, comme dans le système provençal. Pour ce dernier, l'excédent naturel serait l'unique moteur démographique et permettrait à la population de s'accroître de 7 100 personnes chaque année.

À une échelle plus fine, la croissance démographique resterait particulièrement dynamique (supérieure à + 0,6 % par an) dans certains territoires : ceux de l'arrière-pays varois traversé par l'A8 ou l'A57 (Provence verte, Dracénie, Cœur de Var – Vallée du Gapeau – Méditerranée Porte des Maures,...), autour de Salon-de-Provence et de Manosque ainsi qu'à l'est des Hautes-Alpes (Grand Briançonnais, Serre-Ponçon,...). À l'inverse, le nombre d'habitants se stabiliserait sur le littoral notamment dans les zones englobant les grandes agglomérations régionales (Marseille, Nice et Toulon).

Moins de personnes en âge de travailler dans tous les systèmes

La population en âge de travailler, c'est-à-dire de 20 à 64 ans, serait de moins en moins nombreuse dans tous les systèmes territoriaux (112 000 de moins au niveau régional entre 2013 et 2030). Cette baisse serait particulièrement importante dans le système azuréen (notamment pour les 20-34 ans) : la population d'âge actif y diminuerait de 6 %, deux fois plus vite que dans le système provençal.

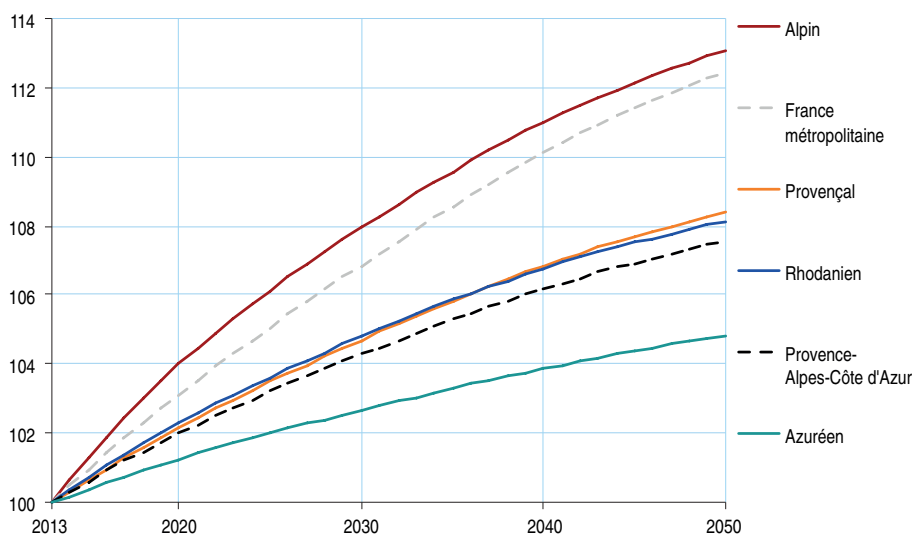
De même, le nombre de personnes de moins de 20 ans diminuerait de 29 000 entre 2013 et 2030. Ce recul toucherait tous les systèmes territoriaux, mais serait trois fois plus marqué dans le système alpin que dans le système provençal et azuréen.

Un vieillissement généralisé, encore plus marqué dans les systèmes alpin et rhodanien

À l'inverse, avec l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom (personnes nées entre 1945 et 1975), le nombre de seniors augmenterait très fortement d'ici 2030 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 35 %). Ils seraient près de 1,37 millions de 65 ans ou plus, soit 353 000 supplémentaires. Cette hausse concernerait tous les territoires, avec des écarts très marqués entre les systèmes alpin (+ 51 %), rhodanien (+ 44 %) et azu-

2 Trois systèmes territoriaux sur quatre moins dynamiques que la France métropolitaine

Évolution de la population de 2013 à 2050 de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de France métropolitaine et des quatre systèmes territoriaux selon le scénario central (base 100 en 2013)



Lecture : la population du système alpin augmenterait de 13 % entre 2013 et 2050
Source : Insee, Omphale 2017

3 Augmentation du nombre de 65 ans ou plus et baisse des autres populations dans tous les territoires d'ici 2030

Évolution de la population de 2013 à 2030 des quatre systèmes territoriaux selon le scénario central, par âge

		Provence-Alpes-Côte d'Azur	Système				
			alpin	azuréen	provençal	rhodanien	
Population en	2013	4 953 700	304 600	1 388 200	2 585 200	728 800	
	2030	5 165 500	328 800	1 425 200	2 706 500	763 700	
	2050	5 328 300	344 400	1 455 100	2 803 100	788 000	
Évolution annuelle en	nombre	2013-2030	+ 12 500	+ 1 400	+ 2 200	+ 7 100	+ 2 100
		2030-2050	+ 8 100	+ 800	+ 1 500	+ 4 800	+ 1 200
	%	2013-2030	+ 0,25 %	+ 0,5 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %
		2030-2050	+ 0,16 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %
Population par âge en 2030	0-19 ans	1 104 500	64 000	289 600	595 300	168 000	
	20-64 ans	2 687 100	163 600	728 900	1 435 600	388 400	
	65 ans ou plus	1 374 000	101 200	406 800	675 600	207 300	
	dont 75 ou plus	749 100	55 000	225 200	367 300	111 100	
	dont 85 ou plus	242 100	17 800	75 300	118 500	33 500	
Évolution 2013-2030	nombre	0-19 ans	− 29 200	− 4 300	− 6 100	− 12 300	− 5 800
		20-64 ans	− 112 100	− 5 600	− 43 700	− 41 500	− 22 100
		65 ans ou plus	+ 353 100	+ 34 100	+ 86 900	+ 175 100	+ 62 900
		dont 75 ou plus	+ 229 500	+ 21 000	+ 58 300	+ 114 700	+ 39 700
		dont 85 ou plus	+ 77 100	+ 6 800	+ 20 900	+ 39 100	+ 11 600
	Ensemble	+ 211 900	+ 24 200	+ 37 000	+ 121 300	+ 34 900	
Évolution 2013-2030	%	0-19 ans	− 2,6 %	− 6,2 %	− 2,1 %	− 2,0 %	− 3,3 %
		20-64 ans	− 4,0 %	− 3,3 %	− 5,7 %	− 2,8 %	− 5,4 %
		65 ans ou plus	+ 34,6 %	+ 50,8 %	+ 27,2 %	+ 35,0 %	+ 43,5 %
		dont 75 ou plus	+ 44,2 %	+ 61,6 %	+ 34,9 %	+ 45,4 %	+ 55,6 %
		dont 85 ou plus	+ 46,7 %	+ 62,1 %	+ 38,5 %	+ 49,3 %	+ 53,0 %
	Ensemble	+ 4,3 %	+ 7,9 %	+ 2,7 %	+ 4,7 %	+ 4,8 %	

Lecture : si les tendances démographiques se maintenaient (scénario central), le système alpin compterait 328 800 habitants en 2030, dont 64 000 personnes âgées de moins de 20 ans. Entre 2013 et 2030, le nombre de personnes de moins de 20 ans diminuerait de 4 300, soit une baisse de - 6,2 % sur la période.

Note : la somme des populations des quatre systèmes territoriaux diffère légèrement du total régional, car les systèmes rhodanien et alpin englobent des communes des régions limitrophes.

Source : Insee, Omphale 2017

réen (+ 27 %). Actuellement le plus âgé avec 23 % de 65 ans ou plus, le système azuréen serait, en 2030, dépassé sur ce point par le système alpin. Le vieillissement de la génération des 50 ans ou plus, aujourd'hui nombreuse dans le système alpin, entraînerait une forte augmentation de la part des seniors d'ici 2030 : elle atteindrait 31 % contre 29 % dans le système azuréen. Dans le système provençal, la part des seniors s'accroîtrait plus modérément. La pyramide des âges plus jeune et son faible

nerait une forte augmentation de la part des seniors d'ici 2030 : elle atteindrait 31 % contre 29 % dans le système azuréen. Dans le système provençal, la part des seniors s'accroîtrait plus modérément. La pyramide des âges plus jeune et son faible

attirait pour les personnes à l'approche de la retraite limiteraient son vieillissement démographique. Au total, la population de la région compterait 27 % de 65 ans ou plus en 2030 (contre 21 % en 2013).

Ces dynamiques opposées par grandes classes d'âge conduiraient à inverser le rapport entre populations jeune et âgée. En 2013, pour 100 personnes de moins de 20 ans, la région compte 90 seniors. En 2030, cet indice de vieillissement serait de 124. Le déséquilibre serait plus marqué dans les systèmes alpin (158) et azuréen (140), ce dernier comptant déjà plus de seniors que de jeunes.

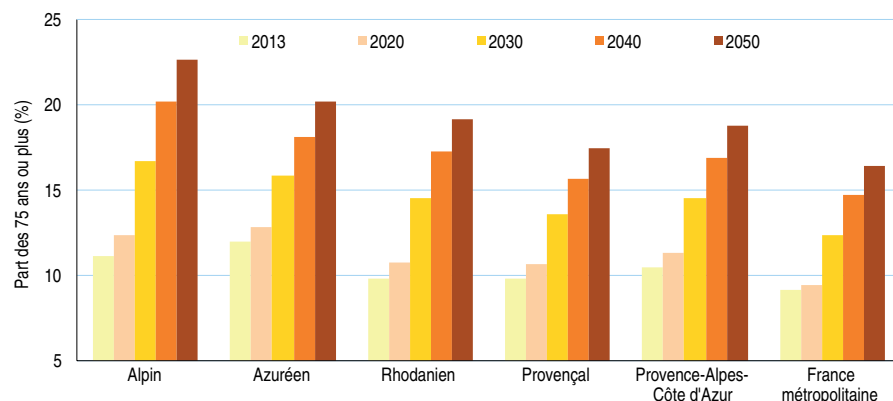
De même, le rapport entre le nombre d'inactifs potentiels (moins de 20 ans et 65 ans ou plus) et la population d'âge actif se dégraderait partout et fortement à horizon 2030. Entre 2013 et 2030, ce ratio de dépendance économique passerait ainsi de 0,77 à 0,92 dans la région. Il se rapprocherait de 1 dans les systèmes azuréen et rhodanien, et dépasserait même ce seuil dans le système alpin.

Un habitant sur six aurait 75 ans ou plus dans le système alpin dès 2030

La progression du « quatrième âge » serait encore plus importante (figure 4). Le nombre de 75 ans ou plus dans la région augmenterait de 44 % d'ici 2030 soit 230 000 habitants de plus. Ils représenteraient alors 15 % de la population

4 Forte augmentation des 75 ans ou plus d'ici 2030

Part de la population de 75 ans ou plus de 2013 à 2050 en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les quatre systèmes territoriaux, selon le scénario central



Source : Insee, Omphale 2017

en 2030 (contre 10 % en 2013). Dans les systèmes alpin et rhodanien, leur nombre augmenterait même de plus de 55 % pour atteindre respectivement 17 % et 16 % de la population.

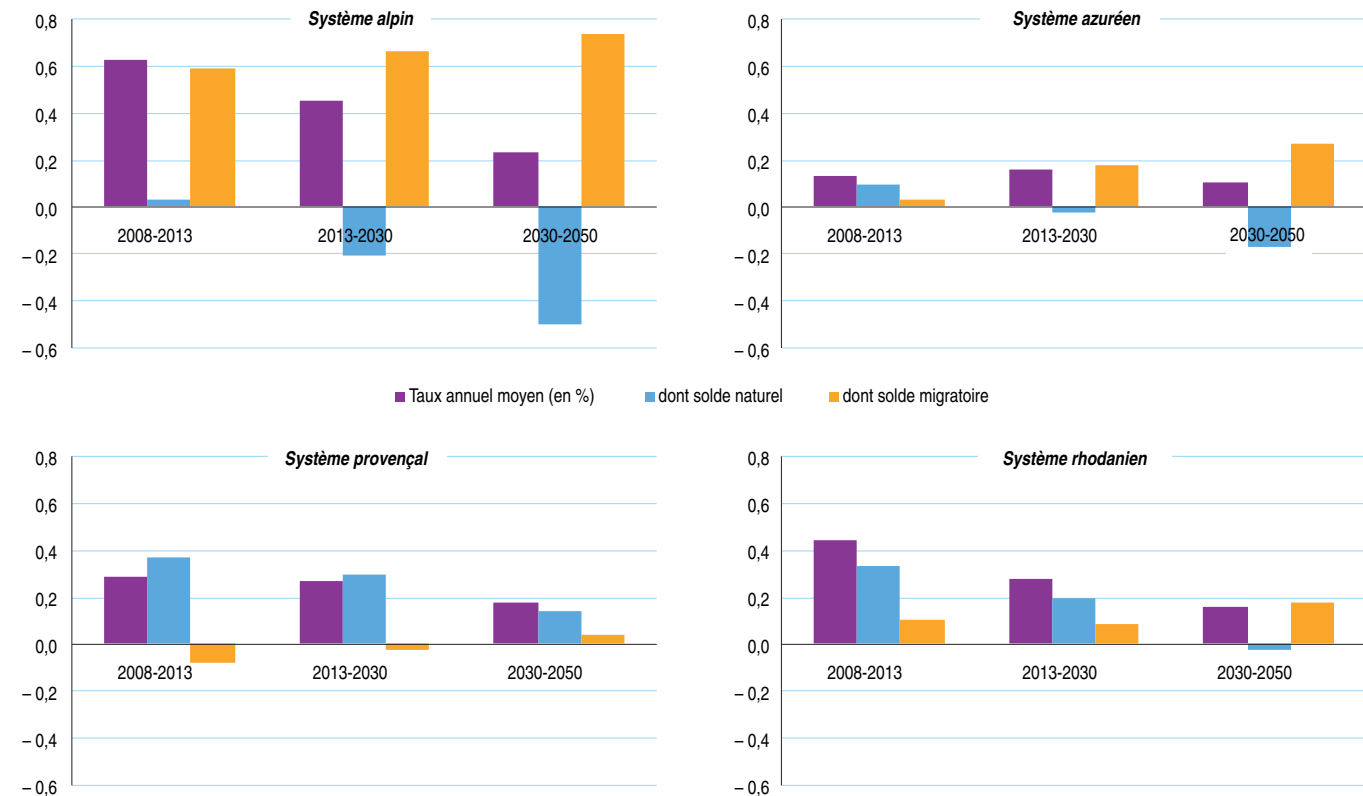
Un solde naturel négatif pour les systèmes alpin et azuréen

Le solde naturel, actuellement principal facteur de la croissance démographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, diminuerait progressivement (figure 5). Cela s'expliquerait par l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations du baby-boom et

par la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. Le déficit naturel du système alpin plus âgé s'amplifierait au cours des prochaines décennies et compenserait de plus en plus l'attrait migratoire important de ce territoire. Au cours des années 2020, le solde naturel deviendrait également négatif dans le système azuréen. Sa population s'accroîtrait grâce à l'excédent migratoire qui progresserait. Dans les deux autres systèmes, le solde naturel demeurerait faiblement positif. Il resterait toutefois le principal contributeur à la croissance, voire le seul pour le système provençal.

5 Les décès prendraient progressivement le pas sur les naissances, sauf dans le système provençal

Contributions des soldes naturel et migratoire au taux d'évolution annuel moyen entre 2013 et 2050 des quatre systèmes territoriaux, selon le scénario central



Lecture : si les tendances démographiques récentes se maintenaient (scénario central), la population du système alpin progresserait de 0,5 % par an en moyenne entre 2013 et 2030. Les effets migratoires jouent positivement à hauteur de 0,7 point et le solde naturel négativement à hauteur de -0,2 point.

Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, état-civil 2008 à 2012, Omphale 2017

À horizon 2050, une croissance faible et moins disparate entre territoires

Entre 2030 et 2050, Provence-Alpes-Côte d'Azur ne gagnerait plus en moyenne que 8 100 habitants par an. Sa population avoisinerait alors 5 328 000 habitants en 2050. Avec une évolution annuelle moyenne de la population comprise entre 0,1 % et 0,2 %, la croissance démographique des quatre systèmes serait plus homogène.

Le solde naturel deviendrait négatif dans la région autour de 2040. Dans le système rhodanien, les décès deviendraient plus nombreux que les naissances au cours des années 2030. Seul le système provençal, territoire à population plus jeune, conserverait un solde naturel positif jusqu'en 2050. Son impact serait néanmoins de plus en plus faible : il serait divisé par deux d'ici 2030 et par trois en 2050. À l'inverse, sous l'effet du vieillissement généralisé de la population française, le solde migratoire s'accroîtrait partout, et particulièrement dans les systèmes azuréen et rhodanien.

En 2050, plus de 30 % de la population régionale aurait 65 ans ou plus. Cette proportion serait comprise entre 28 % dans le système provençal et 36 % dans le système alpin. La hausse du nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus, les plus concernées par les problèmes de dépendance, serait encore plus prononcée et s'intensifierait après 2030 (+ 47 % d'ici 2030 et + 147 % d'ici 2050). En 2050, 408 000 personnes de 85 ans ou plus résideraient en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le système alpin, les personnes de 85 ans ou plus seraient trois fois plus nombreuses qu'actuellement (33 000 soit 10 % de la population).

La population des jeunes continuerait de diminuer après 2030, mais à un rythme

Encadré 1 - Une projection du nombre d'habitants qui dépend du scénario retenu

Les projections à horizon 2030 (ou 2050) figurant dans cette étude sont issues du **modèle Omphale 2017**. Celui-ci permet de réaliser des projections territorialisées reposant sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Le **scénario central**, sur lequel reposent les résultats de cette étude, prolonge les tendances observées récemment : solde migratoire national avec l'étranger de + 70 000 par an, comportements migratoires internes à la France identiques à ceux observés en 2013, fécondité stable et évolution de la mortalité conforme à la tendance nationale.

Des scénarios alternatifs peuvent aussi être modélisés. Ils se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes. Les principaux résultats issus de différents scénarios au niveau des quatre systèmes territoriaux régionaux mais aussi sur les schémas de cohérence territoriale (SCOT), établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou regroupements d'EPCI de 50 000 habitants ou plus sont disponibles dans les **chiffres détaillés** associés à cette étude.

Par ailleurs, les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : aucune probabilité de réalisation n'est affectée à ces scénarios.

Encadré 2 - Quatre grands territoires régionaux

Le **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** vise à identifier les enjeux du territoire régional en combinant différentes échelles géographiques. Les réflexions menées pour l'élaboration du SRADDET (à partir des travaux réalisés en 2013 par l'Insee et la Région sur les réseaux d'aires urbaines) ont notamment proposé d'analyser quatre grands territoires ou « systèmes territoriaux » : **provençal, azuréen, alpin et rhodanien**. Ces quatre regroupements d'intercommunalités sont le reflet de l'armature urbaine de la région et des aires d'influence de ses principales agglomérations.

Composition des quatre systèmes territoriaux

	Alpin ⁽³⁾	Azuréen	Provençal	Rhodanien ⁽³⁾
Part de la population	6%	28%	52%	15%
Nombre d'intercommunalités	16	12	9	15
dont Métropoles	0	1 ⁽¹⁾	1 ⁽²⁾	0
Communautés d'agglomération	3	6	3	5
Communautés de communes	13	5	5	10

Note : (1) Nice-Côte d'Azur ; (2) Aix-Marseille-Provence - À partir du 1^{er} janvier 2018, ce territoire comptera une seconde métropole : Toulon-Provence-Méditerranée ; (3) certaines communes extérieures à la région appartiennent aux systèmes rhodanien (17 de la Drôme et 8 du Gard) et alpin (4 de la Drôme). Elles comptent au total 53 100 habitants en 2013.
Source : Insee, Recensement de la population 2013 - DGCL 1^{er} janvier 2017

nettement plus faible (– 4 000 entre 2030 et 2050). Seul le système azuréen verrait cette population diminuer au même rythme après 2030. Le nombre de jeunes des systèmes rhodanien et provençal se stabiliserait. En

2050, Provence-Alpes-Côte d'Azur compterait 147 habitants de 65 ans ou plus pour 100 de moins de 20 ans. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : novembre 2017
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Population dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2030 et 2050 », rubrique chiffres détaillés, novembre 2017
- Chauvot N., Pougard J., « Provence-Alpes-Côte d'Azur - Un million de 75 ans ou plus en 2050 » *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 47, juin 2017
- Desrivierre D., « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017
- Adaoust S., Caste F., Pougard J., « Réseaux d'aires urbaines : Un fonctionnement régional ou plus localisé », *Insee Paca Dossier* n°13, octobre 2013

